

Déclaration CGT sur le travail dominical

Prononcée par Bernadette HILPERT à la séance plénière du CESE Lorraine du 23 mai 2014

Pourquoi poser la question du travail dominical ???

Quels en sont l'objectif, la finalité, le sens ?

Il est évident que la crise, les politiques d'austérité, de dérèglementation effrénée sont la raison majeure de ce questionnement et l'on tente de nous proposer le travail dominical comme une des solutions.

Mais en ces temps de crise financière et de baisse du pouvoir d'achat, sans augmentation des revenus, penser que le travail du dimanche serait un des leviers de la relance de la consommation et de l'économie est pour nous une ineptie, et une fausse solution !

- Puisque la masse salariale distribuée en Moselle dans le secteur privé baisse et que le nombre d'emplois diminue, notamment dans le commerce de détail qui en perd en Moselle 2500 sur 57000 de 2008 à 2012
- Puisque qu'il n'y aurait pas de création d'emplois, mais une possible augmentation du nombre des contrats précaires et de la flexibilité.
- Puisqu'il y aurait aggravation du mode d'organisation du travail et du mal être pour les salariés
- Puisque le volontariat n'existe pas dans le lien de subordination (éléments d'ailleurs développés dans le rapport)...

Selon la réponse que nous apportons à ces questions, nous optons pour un choix de société et nous nous inscrivons fondamentalement dans un futur qui marquera les générations à venir.

SOIT :

Consommer à tout prix ! à tout va ! ériger des temples de la consommation, en faire l'épine dorsale de la vie humaine.....pour aller vers des « lapins crétiens » formatés comme le dit Roland Gori psychanalyste

Ou

Vivre différemment, consommer pour répondre à des besoins oui, mais aussi exister, favoriser, organiser les échanges, l'accès à la culture, avoir des temps de respiration, des loisirs, profiter de la vie de famille, etc...

Pour notre organisation syndicale, la CGT, nous proposons que le repos hebdomadaire dominical reste un repère collectif, gage de modernité de notre modèle social français.

Le dimanche permet de structurer notre société, socialement, économiquement et écologiquement. Il est un composant du vivre ensemble. Comment imaginer les visites aux aïeux, l'accompagnement des enfants au sport, la vie des familles, notamment celles des familles recomposées, si le travail du dimanche perturbe tous ces modes de vie !

Le repos dominical est un élément de cohésion sociale qui permet aux populations d'avoir des loisirs, de se cultiver, de décompresser du rythme du travail. Il est une garantie pour la santé des salariés, pour de meilleures conditions de vie et de travail.

C'est progressiste de faire perdurer le repos dominical !

Un mot sur cette notion d'archaïsme, de vieillesse des textes ! de « dépassé » ! Les textes sont anciens, certaines lois, comme celle de ne pas tuer, datent de plusieurs millénaires et elles gardent toute leur acuité et pertinence aujourd'hui....cet argument n'a donc aucun sens.

Donc, nous ferons tout pour que cette notion progresse encore, s'améliore car quelle est la justification de fabriquer des pneus ou des parfums ou des meubles le dimanche ou la nuit si ce n'est le profit des actionnaires au détriment des salariés, de l'emploi et de la qualité de vie ?

On peut imaginer d'autres évolutions que de multiplier les contraintes pour s'adapter au nom de la concurrence, même si c'est un vrai problème pour les commerces proches des frontières car avec cette logique d'adaptation, au nom de la concurrence de l'e commerce par exemple on pourrait amener nos commerçants petits et grands à faire travailler leurs salariés jours, nuits, dimanches et fêtes comme les esclaves de chez Amazone. Ou bien nos banques, au prétexte que le Luxembourg le fait, instaurer le secret bancaire chez nous !!! Non.

Au nom de la concurrence, il ne faut surtout pas mettre le doigt dans un engrenage qui risque de mettre à bas toutes nos législations sociales patiemment tricotées par les luttes de nos aïeux. On sait ce qui peut se cacher sous le terme de simplification.

L'harmonisation sociale européenne doit prendre un autre sens, orientée par des choix qui pèseront sur l'évolution des modes de vie.

Nous saluons le travail conséquent du groupe, sa qualité qui apporte beaucoup d'éléments historiques, pose les enjeux, et éclaire les divers arguments.

Dans les préconisations il est précisé que cette question est du ressort de la négociation sociale et nous en sommes bien d'accord. Mais dans le même temps, elles invitent à un élargissement, ce qui, compte tenu de nos choix, de nos orientations développées précédemment n'est pas « understandable » pour notre organisation syndicale.

A la CGT nous ne cautionnerons pas d'un cheveu toute invitation à aller dans le sens d'un « assouplissement ».

De plus l'impact de la réforme territoriale à venir, le flou sur les futurs décideurs, nous inquiète vivement quant au maintien des acquis des salariés et donc notre organisation votera contre, non pas contre le travail du groupe, mais nous ne poserons aucun acte qui puisse laisser le moindre doute sur notre détermination à refuser d'élargir le travail du dimanche, à défendre le droit local, le droit des consommateurs et à défendre les intérêts des salariés.